

**Inauguration des travaux d'aménagement de la traverse du
bourg et de la RD 707**

Thiviers, le samedi 12 juillet 2014

**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
préfet de la Dordogne**

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir convié à cette manifestation qui me permet de découvrir le cadre rénové de votre commune grâce à ces aménagements importants de la traverse de la ville par la RD 707.

Cette réalisation s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire que nous menons ensemble, État et collectivités, et nous le faisons de façon très volontariste en Dordogne.

J'en veux pour preuve les manifestations auxquelles je participe depuis le début de la semaine pour finaliser des projets importants pour notre département :

- le pôle de formation professionnelle porté par la Maison Familiale Rurale de La Force en Bergeracois qui permettra de développer l'apprentissage au sein d'une structure dédiée à l'économie de proximité,
- la signature par le Président du Conseil Général de la première convention de mécénat pour Lascaux 4 avec le groupe Maisadour,

- le projet de construction du nouveau siège social de Beauty Success à Saint-Astier qui représente un investissement de 6 millions d'euros au sein du pôle cosmétique de la vallée de l'Isle,
- la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif et la construction de logements locatifs sociaux en début de matinée dans la commune voisine de Saint-Romain et Saint-Clément,
- et des aménagements routiers ici à Thiviers.

Je veux rappeler que l'un des premiers objectifs de notre politique d'aménagement du territoire est de concourir à l'égalité des territoires en matière d'économie, d'accès à l'emploi et au logement, de santé, de sécurité environnementale et de désenclavement.

C'est ce qui a été fait ici à Thiviers avec ces aménagements de la RD 707. Ces travaux, vous l'avez rappelé, M. le Maire, étaient indispensables.

Ils complètent ceux qui ont été entrepris par la Direction interrégionale des routes Centre-Ouest sur la RN 21 en 2013.

Ces travaux de régénération de la chaussée de la totalité de la RN 21 étaient eux aussi nécessaires tant cet axe est vital pour le désenclavement nord et sud de la Dordogne.

Ce grand chantier de réhabilitation de la RN 21, d'un montant de 12,3 millions d'euros, a débuté en 2009 et se terminera à la fin de l'année 2014 par des travaux à Sarliac, Antonne-et-Trigonnant et Trélissac.

La section de Thiviers s'est quant à elle achevée à l'automne dernier pour un montant de travaux de 1,12 millions d'euros.

L'objectif, comme sur la RD 707, est d'améliorer la sécurité des conducteurs sur des axes très fréquentés, tant par des véhicules légers que par des poids-lourds.

Je rappelle que le nombre de tués sur la RN 21 a été important au cours des deux dernières années : 9 tués en 2012, représentant 20 % du nombre de tués sur les routes de Dordogne, et 5 tués en 2013, représentant 15 % du nombre total de tués dans l'année.

Le début 2014 a déjà vu 24 vies perdues sur nos routes, même si la RN 21 n'en compte pas à ce jour.

Il nous appartient donc État, Conseil Général et communes de poursuivre nos efforts en matière de prévention routière par l'aménagement des voies de circulation, comme cela a été fait à Thiviers, mais aussi en relayant un message de prudence et d'appel à la responsabilité des usagers de la route pour que les fautes de comportement n'engendrent pas d'autres drames dans les semaines et les mois qui viennent.

En conclusion, je veux vous dire que c'est grâce à des investissements comme ceux que nous inaugurons ce matin à Thiviers que les collectivités continuent de jouer un rôle de fer de lance dans l'investissement public, ce qui est essentiel pour soutenir notre économie locale.

C'est aussi et enfin grâce à des investissements comme ceux que nous inaugurons ce matin que les collectivités jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre des politiques publiques pour garantir partout cette égalité des territoires à laquelle nous tenons tant.

Je veux vous en féliciter, M. le Maire, vous et votre équipe, et vous en remercier.